



Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale de l'Ontario

Réflexions

Un jour, Robert F. Kennedy a dit que « le but de la vie est de contribuer d'une certaine façon à améliorer les choses ». Notre contribution à titre de Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario consiste à améliorer les choses grâce à nos travaux et à nos discussions avec les personnes que nous auditons et, en bout de ligne, à la mise en oeuvre des recommandations contenues dans nos rapports.

Le rapport annuel de cette année rend hommage à notre personnel et à ceux que nous auditons, qui ont travaillé ensemble pendant la pandémie de COVID-19 pour cerner les améliorations qui peuvent être apportées aux programmes et services du secteur public et qui, si elles sont mises en oeuvre, peuvent profiter à tous les Ontariens.

Cette année, le rapport annuel comprend 13 audits de l'optimisation des ressources, une étude sur l'élaboration d'analyses de rentabilisation dans le secteur public de l'Ontario et un rapport sur notre audit des Comptes publics.

Il contient également un volume renfermant nos travaux de suivi de deux ans sur les audits publiés en 2018 ainsi que nos travaux de suivi continu sur les audits de l'optimisation des ressources exécutés au cours de la période de cinq ans allant de 2013 à 2017. Ce volume comprend également notre travail de suivi sur les recommandations formulées par le Comité permanent des comptes publics. Une réflexion sur ces travaux introduit le volume sur le suivi.

La COVID-19 produit des changements longtemps attendus

Dans bon nombre des audits que nous avons effectués au fil des ans, nous avons constaté que la mise en oeuvre des changements requis peut être très lente même si des lois, des politiques et des plans sont en place pour orienter le changement. D'ailleurs, lors de nos travaux sur les audits de cette année, nous avons constaté que la pandémie de COVID-19 avait créé l'impulsion nécessaire pour prendre des mesures longtemps attendues au titre de certains programmes afin d'améliorer la prestation de services aux Ontariens. Voici quelques exemples :

- Au cours des premières étapes de notre audit **Soins virtuels : utilisation des technologies de communication pour les soins aux patients**, avant la COVID-19, nous avons remarqué que même si les technologies de communication nécessaires à la prestation de soins virtuels (comme le téléphone, la vidéo et le courriel) existent depuis des décennies et que le réseau de télémédecine existe depuis près de 15 ans, les progrès réalisés au chapitre de l'expansion des soins virtuels en Ontario ont été rudimentaires et lents. L'éclosion de COVID-19 a toutefois mis en lumière l'importance et la valeur de l'utilisation des technologies de communication pour les soins aux patients, et le ministère de la

Santé a pris de bonnes mesures initiales, quoiqu'éventuellement temporaires, pour élargir leur disponibilité aux Ontariens au cours de la pandémie. Il reste du travail à faire pour livrer les technologies de communication élargies à l'avenir, en mettant l'accent sur les besoins des patients et en vue d'intégrer les soins de santé virtuels au reste du système de santé de l'Ontario.

- Dans l'audit **Élaboration, mise en oeuvre et prestation des programmes d'études** de cette année et dans le suivi de l'audit **Conseils scolaires – Systèmes de TI et technologie en salle de classe**, nous avons constaté que la disponibilité et l'utilisation des TI dans l'apprentissage des élèves et l'enseignement des professeurs variaient d'une région à l'autre en Ontario. Par conséquent, le passage à l'apprentissage à distance a été difficile au départ, lorsque les écoles étaient fermées, et le Ministère n'a pas établi d'attentes quant à la fréquence ou à la durée de l'enseignement virtuel en temps réel offert par l'enseignant. Fait encourageant, avec le temps, nous avons noté que des mesures supplémentaires ont été prises pour améliorer la disponibilité de l'enseignement en ligne en temps réel. Toutefois, il faut faire davantage à l'avenir pour veiller à ce que le programme d'études soit offert efficacement en ligne.

La COVID-19 met en lumière d'autres secteurs de risque à aborder

Trop souvent, les risques ou les problèmes éventuels connus ne sont pas pris en compte jusqu'à ce qu'un événement totalement inattendu se produise. Il y a alors une foule de discussions, d'études et d'activités, un certain changement s'opère, puis il y a retour à un état plus statique jusqu'au prochain événement inattendu. Parfois, il en découle que les risques cernés ne sont pas entièrement pris en compte. Par exemple, la pandémie de COVID-19 a orienté les projecteurs sur les risques dans les foyers

de soins de longue durée – des risques connus et soulignés par de nombreuses personnes dans de nombreux rapports, y compris nos rapports d'audit antérieurs, depuis bien des années. Dans les rapports d'audit de cette année, nous fournissons de nombreux exemples de risques qui doivent être mieux pris en compte ou atténués et surveillés sans relâche. Voici trois exemples à ce chapitre :

- Les Ontariens peuvent compter sur un approvisionnement largement sûr et fiable en sang depuis de nombreuses années. L'impact de la COVID-19 a toutefois suscité une préoccupation croissante au sujet du risque d'insuffisance de l'approvisionnement en plasma sanguin. Le plasma est le principal composant requis pour fabriquer les immunoglobulines, un produit sanguin dont de nombreux Ontariens ont besoin pour rester en vie. Au cours de notre audit **Gestion et sécurité du sang**, nous avons constaté que la Société canadienne du sang, à titre de fournisseur de sang et de produits sanguins pour l'ensemble du Canada, à l'exception du Québec, compte beaucoup sur les fournisseurs américains de produits sanguins à forte demande, comme les immunoglobulines. Cette dépendance présente un risque si la chaîne d'approvisionnement est interrompue, comme ce fut le cas pour l'équipement de protection individuelle cette année. Le ministère de la Santé et la Société canadienne du sang ont reconnu ce risque d'approvisionnement élevé en 2013, mais il faudra faire davantage pour l'atténuer.
- Lors de notre audit des **Affaires autochtones** en Ontario, nous avons constaté que seulement 17 % des ménages des réserves des Premières Nations ont accès à Internet. Le manque d'accès limite la capacité des communautés autochtones de participer au commerce électronique et à accéder à des services de santé virtuels et à l'apprentissage en ligne. La COVID-19 a mis en lumière ce

problème continu du manque d'accès à large bande pour les communautés autochtones en Ontario, ce qui limite les progrès en matière de santé et d'éducation, et les résultats sociaux et économiques.

- **L'Office de réglementation des maisons de retraite** (ORMR) a été créé en 2011 pour superviser les maisons de retraite en vertu de la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite*, et pour promouvoir et faire respecter la protection et la sécurité des consommateurs. Dans notre audit de l'ORMR, nous avons constaté une lacune dans la surveillance réglementaire d'environ 4 200 patients ayant un autre niveau de soins, dont certains occupent actuellement des lits dans des maisons de retraite subventionnées par le ministère de la Santé (dans le cadre de son programme de soins de transition à court terme), en attente d'un placement ailleurs, notamment dans des foyers de soins de longue durée. Plus précisément, ces personnes ne sont pas assujetties à la surveillance de l'ORMR ni du ministère des Soins de longue durée. Il existe un risque que ces personnes ne bénéficient pas de la sécurité, des soins et de la protection qu'elles auraient reçus du ministère des Soins de longue durée si elles avaient été placées dans des foyers de soins de longue durée. Par ailleurs, notre audit a révélé qu'un changement fait en sorte que des milliers de lits dans les maisons de retraite sont occupés par des personnes ayant besoin de grands soins de santé plus pressants que les aînés plus actifs et autonomes auxquels s'adressaient de nombreuses maisons de retraite. Ainsi, le ministère des Aînés et de l'Accessibilité, l'ORMR et le ministère des Soins de longue durée doivent évaluer cette situation et ses risques pour les résidents.

Les organismes d'application délégués doivent renforcer la protection, la réglementation et la sécurité des consommateurs

Cette année, nous avons effectué un certain nombre d'audits des organismes d'application délégués en Ontario : l'Autorité des services funéraires et cimetières de l'Ontario, l'Office de la sécurité des installations électriques, l'Office ontarien du secteur des condominiums, l'Office ontarien de réglementation de la gestion des condominiums et l'ORMR (dont il est question plus haut). Chacun d'eux a d'importantes responsabilités en matière de protection et de sécurité des consommateurs, et ils doivent en faire davantage pour protéger et éduquer les consommateurs qui achètent des services de crémation et des services funéraires, embaucher des électriciens, acheter des condominiums et y résider, et prendre des décisions concernant la résidence et l'obtention de services dans des maisons de retraite.

La COVID-19 a nécessité davantage d'interaction entre les organismes d'application délégués et les ministères responsables. Le ministère des Aînés et de l'Accessibilité a la responsabilité de superviser le travail de l'ORMR, et le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs est responsable de surveiller les quatre autres organismes d'application délégués.

En ce qui concerne l'**Autorité des services funéraires et cimetières de l'Ontario**, les consommateurs ont besoin de plus de renseignements sur la tarification et les services afin d'éviter de faire l'objet d'abus au moment où ils vivent le deuil suivant le décès d'un être cher. Une démarche plus vigoureuse en matière de réglementation est également nécessaire, par exemple pour inspecter activement les maisons funéraires et d'autres établissements, effectuer des suivis opportuns au sujet des permis de nombreux exploitants de cimetières, et confirmer si les sommes versées par les consommateurs et investies

dans des fonds de soins et d'entretien sont dûment prises en compte pour être affectées pour l'entretien de ces cimetières à perpétuité.

Notre audit **Surveillance des condominiums en Ontario** a mis en lumière la nécessité de mieux renseigner les consommateurs lorsqu'ils achètent un condominium et de les informer sur la façon dont les charges de copropriété sont établies et gérées. De plus, les mandats confiés à l'Office ontarien du secteur des condominiums et au Tribunal de l'autorité du secteur des condominiums sont limités et ne protègent suffisamment les propriétaires de condominiums contre de nombreuses situations qui peuvent survenir couramment lorsque l'on réside dans un condominium. De plus, l'Office ontarien de réglementation de la gestion des condominiums ne traite pas efficacement les plaintes, n'inspecte pas de façon proactive les gestionnaires de condominiums et les sociétés de gestion ou ne détermine pas les personnes et sociétés sans permis qui offrent des services de gestion.

La situation de la sécurité des installations électriques en Ontario s'est améliorée au cours des 10 dernières années. Toutefois, dans notre audit de l'**Office de la sécurité des installations électriques (OSIE)**, nous avons remarqué que la publicité en ligne pour des services électriques illégaux est largement répandue. Aucun des 20 « électriciens pour compte d'autrui » annoncés en ligne auxquels nous nous sommes adressés n'était titulaire d'un permis de l'OSIE et tous étaient disposés à effectuer des installations électriques sans l'intervention de l'OSIE. Neuf des 20 autres entrepreneurs en électricité titulaires d'un permis de l'OSIE que nous avons contactés offraient également d'effectuer des installations électriques à moindre coût si l'OSIE n'était pas avisée. Les produits électriques non certifiés sont largement disponibles en ligne. L'OSIE ne dispose pas d'un programme de surveillance active de l'achat et de la vente sur des plateformes en ligne de produits non certifiés dont la sécurité n'a pas été testée.

L'organisme de réglementation des alcools, des jeux, des courses de chevaux et du cannabis manque de transparence publique et doit améliorer ses activités de réglementation

Nous avons audité la **Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO)**, un organisme chargé de réglementer environ 78 500 titulaires de permis inscrits dans quatre secteurs : alcool, jeux, courses de chevaux et magasins de vente au détail de cannabis. En plus de devoir améliorer ses activités de surveillance des secteurs qu'elle réglemente, la CAJO, à titre d'employeur comptant plus de 600 employés, doit être plus transparente sur le plan financier en produisant des états financiers audités annuels pour ses propres activités.

Être mieux renseigné peut permettre de prendre des décisions plus éclairées

L'information de bonne qualité est essentielle pour la prise de bonnes décisions. Notre examen intitulé **Élaboration d'analyses de rentabilisation dans la fonction publique de l'Ontario** a permis de constater que des améliorations ont été apportées au cours des dernières années pour mieux définir et appuyer les processus décisionnels du gouvernement. Toutefois, il demeure possible d'améliorer encore davantage les analyses de rentabilisation que les ministères transmettent au Secrétariat du Conseil du Trésor, et d'approfondir les analyses. De plus, des rapports complémentaires opportuns destinés au Conseil sur l'état d'avancement des programmes et projets importants peuvent renforcer la prise de décisions éclairées.

Cette année, nous avons relevé de nombreux cas dans le cadre de nos audits où des renseignements supplémentaires seraient utiles aux décideurs. Voici quelques exemples :

- Dans notre audit **Musées et galeries d'art** (qui comprennent le Musée des beaux-arts

de l'Ontario (MBAO), le Musée royal de l'Ontario (ROM) et la Collection McMichael d'art canadien (la Collection McMichael), nous avons souligné que ces organisations importantes ont encore du travail à faire pour établir leurs objectifs de collection, vérifier l'authenticité des objets qu'elles acquièrent, évaluer leur collection pour confirmer la suffisance de leur protection d'assurance et effectuer régulièrement l'inventaire de leurs collections. Le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture a accordé un financement de 52 millions de dollars pour 2019-2020 au MBAO, au ROM et à la Collection McMichael. Les musées et les galeries d'art jouent un rôle important dans la société en recueillant et en conservant des objets et des oeuvres d'art d'importance culturelle et historique, et en les présentant au public à des fins d'éducation, de recherche et de divertissement.

- Metrolinx surveille la ponctualité, ou le respect des délais, des trains et des autobus qu'elle supervise. Notre audit **Fonctionnement et gouvernance de l'agence Metrolinx** a permis de conclure que le respect des délais des trains du Réseau GO de Metrolinx pour la période de cinq ans terminée le 31 mars 2020 se situait entre 92 % et 95 % pour les trains arrivant dans les cinq minutes suivant l'heure d'arrivée prévue. Pour la même période, le rendement des autobus du Réseau GO était constamment d'environ 95 % des autobus qui arrivaient dans les 15 minutes suivant l'horaire prévu. Ces pourcentages sont comparables à ceux des organismes de transport des États-Unis et du Royaume-Uni. Dans la plupart des cas, les retards et annulations de services peuvent être attribués aux fournisseurs de services tiers de Metrolinx. Avec de plus amples renseignements sur les retards et annulations d'autobus, Metrolinx peut vraisemblablement

améliorer davantage le rendement de son service d'autobus.

- Notre audit **Élaboration, mise en oeuvre et prestation des programmes d'études** a révélé que le ministère de l'Éducation, les conseils scolaires et les écoles ont besoin de processus officiels pour leur donner l'assurance que toutes les matières sont enseignées efficacement dans l'ensemble du réseau scolaire.
- Notre audit des **Affaires autochtones** a révélé que le ministère des Affaires autochtones a besoin d'un mandat de coordination plus complet. Le Ministère n'était pas au courant de tous les programmes et services provinciaux destinés aux peuples autochtones de l'Ontario; il n'était en mesure d'identifier que 30 des 140 programmes recensés dans notre audit. Il ne recueille pas non plus de renseignements suffisants pour confirmer que la province respecte son obligation de consultation. Des renseignements exhaustifs sur les programmes et services autochtones sont nécessaires pour aider la province dans ses efforts visant à améliorer les résultats sociaux et économiques pour les peuples autochtones.
- Notre audit **Services de soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle** a révélé que le financement des programmes de services de soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a augmenté de 49 % au cours des cinq dernières années, passant de 578,7 millions de dollars en 2015-2016 à 859,4 millions en 2019-2020. Toutefois, en raison du plafonnement du budget de l'ensemble des dépenses de programme, les personnes ne reçoivent pas toutes les soutiens auxquels elles sont admissibles. Il est donc d'autant plus important que le Ministère améliore sa surveillance et évalue continuellement la prestation des services

de soutien par les organismes de services pour confirmer que ces derniers offrent efficacement leurs services et produisent des résultats positifs pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. C'est ce que nous recommandons depuis 1997.

Il est important d'agir rapidement pour obtenir des résultats positifs pour les Ontariens

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les meilleures décisions sont prises lorsqu'elles sont éclairées par des renseignements pertinents. Il est tout aussi important que lorsque ces décisions sont prises, des mesures soient appliquées rapidement pour les mettre en oeuvre. Voici quelques exemples tirés de nos audits de cette année qui indiquent le besoin de mesures plus opportunes :

- Dans notre audit **Systèmes de technologie de l'information (TI) et cybersécurité à l'agence Metrolinx**, nous avons noté ce qui suit :
 - Metrolinx a un programme de garantie des services. Les clients de PRESTO ont droit à un remboursement de tarif dans le cadre de ce programme lorsque les trains accusent des retards de 15 minutes ou plus ou lorsque les annulations de services ferroviaires relèvent de Metrolinx. Metrolinx possède la technologie et les données nécessaires pour rembourser automatiquement les clients admissibles à ce programme, mais ne les ont pas encore appliqués. Seuls les clients qui ont présenté une demande ont été remboursés. Sur les 4 500 retards et annulations de trains au cours des cinq dernières années qui ont été causés par des incidents informatiques, seulement 23 % des clients admissibles ont présenté une demande de remboursement, pour un total de 450 000 \$. Les 77 % restants n'ont pas présenté de demande, de sorte que

Metrolinx a retenu 2,2 millions de dollars des remboursements admissibles.

- Metrolinx a mis à l'essai son système PRESTO pour déceler les risques liés à la cybersécurité, mais il doit en faire davantage pour protéger ses autres systèmes de TI afin de prévenir les atteintes à la sécurité.
- Nous avons constaté dans notre audit des **Affaires autochtones** que le ministère des Affaires autochtones n'avait pas établi d'échéanciers, de jalons ni d'estimations de coûts prévus pour le règlement des revendications territoriales une fois les recherches et les évaluations terminées. Par ailleurs, il ne fait pas de suivi et ne rend pas compte de ses progrès pour régler la question des revendications territoriales.
- Notre audit **Élaboration, mise en oeuvre et prestation des programmes d'études** a confirmé la nécessité de mettre plus rapidement à jour les programmes d'études étant donné que nous vivons dans un monde où la technologie et la diversité culturelle évoluent rapidement. Environ la moitié des programmes d'études actuels a été mise à jour pour la dernière fois il y a 10 à 14 ans. Le Ministère reconnaît cette situation et a commencé à prendre des mesures correctives. L'un des éléments clés de la mise en oeuvre réussie des changements et des mises à jour consistera à fournir aux conseils scolaires et aux enseignants suffisamment de temps préparatoire (y compris le soutien des ressources) avant que la matière ne soit enseignée aux élèves.

En conclusion, un autre élément commun de nos audits portait sur le besoin continu, pour les ministères et organismes, de tirer des leçons du passé lorsqu'ils prennent des décisions, compte tenu du fait que ces types de décisions peuvent être mieux éclairés par la collecte, la surveillance et l'utilisation de renseignements fiables et opportuns. Plusieurs grands penseurs ont souligné

l'importance de cet élément au fil des ans : comme l'a dit Winston Churchill, « ceux qui n'apprennent pas de l'histoire sont condamnés à la revivre ».

Remerciements

Je tiens à remercier les membres du Comité permanent des comptes publics représentant tous les partis pour leur soutien et leur service. Je voudrais également remercier l'équipe de professionnels qui m'appuie pour son excellent travail continu, particulièrement pendant la pandémie de COVID-19. Le présent rapport témoigne de leur dévouement et de leur passion à formuler des recommandations dans le but de contribuer à l'amélioration continue de l'exécution des programmes et de la prestation des services pour les Ontariens.

Au nom du Bureau, je tiens à remercier sincèrement et à transmettre nos meilleurs vœux à Wendy Cumbo, directrice de l'audit, Optimisation des ressources, qui prendra sa retraite ce mois-ci après plus de 24 années au Bureau et à l'Assemblée législative. Wendy a joué un rôle essentiel dans l'établissement de notre processus de suivi continu des recommandations d'audit il y a quelques années.

De plus, au nom du Bureau, je tiens à souligner les 30 années et plus de service de Mariana Green, notre agente Web et de production. Mariana a travaillé sans relâche comme graphiste et maquettiste pour la préparation de nos rapports et une multitude d'autres documents de communication utilisés par le Bureau. Ses compétences ont accru notre capacité de communiquer nos messages au moyen de tableaux et de graphiques dans nos rapports d'audit, y compris dans le présent rapport annuel. Mariana prendra sa retraite au printemps 2021.

J'aimerais remercier les membres de notre Groupe de conseillers d'avoir partagé leurs connaissances, leurs idées et leur temps, et d'avoir fourni d'excellents conseils tout au long de la dernière année. Je tiens également à remercier les nombreux experts en la matière qui nous ont partagé avec nous leurs connaissances lors de nos audits.

Enfin, je me joins aux membres du personnel pour exprimer ma gratitude à l'endroit des nombreuses personnes des secteurs public et parapublic qui ont participé à nos travaux. Nous leur sommes reconnaissants de leur aide et de leur collaboration dans le cadre des audits de cette année, et nous remercions les cabinets comptables externes qui nous ont fourni leur aide et avec lesquels nous avons établi des relations que nous avons à coeur.

On se souviendra à jamais de l'année 2020 pour la pandémie de COVID-19. Elle a posé des défis à tous et chacun, y compris à notre Bureau, où une grande partie de notre travail consistait habituellement à visiter et à vérifier des lieux partout en Ontario. Les défis que pose la COVID-19 demeureront probablement en 2021. Néanmoins, l'équipe que je dirige et moi-même poursuivrons notre travail le plus rapidement possible pour servir l'Assemblée législative et, par son entremise, les citoyens de l'Ontario.

Cordialement,



Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA
Vérificatrice générale de l'Ontario

Notre équipe

Il faut un effort collectif d'un grand nombre de personnes pour exécuter la recherche, l'audit, la rédaction et le soutien administratif qu'exige la préparation d'un rapport annuel de cette envergure et de cette teneur. Vous trouverez ci-après la liste des personnes du Bureau qui ont participé à la production de notre *Rapport annuel 2020*, de notre *Rapport annuel 2020 – Rapports sur l'environnement : audits de l'optimisation des ressources et application de la Charte des droits environnementaux*, publié le 18 novembre 2020, et de notre *Rapport spécial sur la préparation et la gestion en lien avec la COVID-19*, publié le 25 novembre 2020.

Amerski, Bartosz	Ganesan, Krishni	Metza, Elisa	Smofsky, Alexandra
Balachandra, Paranika	Gatto, Alicia	Monteiro, Jeffrey	Spivak, Ronen
Balakrishnan, Arujunan	Gibbons, Morghain	Munroe, Roger	Stavropoulos, Nick
Balakrishnan, Nikkatan	Gill, Rashmeet	Muradzada, Zahid	Su, Michael
Batty, Kathryn	Gosse, Scott	Olatunde, Oladunmomi	Szablowski, Victoria
Bell, Laura	Gotsis, Vanna	Palardy, Nancy	Tan, Jade
Blair, Jeremy	Green, Mariana	Park, Sylvia	Tepelenas, Ellen
Bove, Tino	Grkovic, Jelena	Parmar, Gurinder	Thavarajah, Mayuresan
Bowman, Stacey	Gupta, Nandan	Patel, Anushri	Thomas, Zachary
Bychkova, Karina	Gurgul, Emilia	Patel, Mamta	Tilner, Rachel
Cao, Jimmy	Herberg, Naomi	Pedias, Christine	Tsikritsis, Emanuel
Carello, Teresa	Hill, Peggy	Pellerin, Louise	Tso, Cynthia
Catarino, David	Juseviciene, Vilma	Purina, Anna	Ulisse, Dora
Chadha, Kartik	Kassel, Michelle	Randoja, Tiina	Valiante, Marcia
Chagani, Gus	Kazemi, Shahir	Rao, Jayashree	Vanderheyden, Adam
Chan, Ariane	Kennedy, Richard	Reuben, Adam	Volodina, Alla
Chan, Jerome	Khan, Afreen	Rogers, Fraser	Wanchuk, Brian
Chan, Sandy	Klein, Susan	Sage, Larissa	Wang, Jing
Chatzidimos, Tom	Krishnamurthy, Chris	Sahota, Alisha	Wang, Leah
Chauvin, Jeffrey	Lehman-Allison, Ann	Sardar, Danyal	Whitton, Felix
Cheung, Brandon	Leung, Benjamin	Sarkar, Christine	Wilkinson, Christopher
Cleary, Julian	Lew, Taylor	Schulz, Tyler	Wisco, Archibald
Compeau, Erin	Liu, Tony	Segota, Romeo	Wong, Jessica
Cumbo, Wendy	Lozinsky, Arie	Shah, Parth	Wong, Nancy
Dasan, Sean	Luk, Jason	Shaikh, Sumayya	Wu, Christine
DeMarco, Jerry V.	MacDonald, Cindy	Sharma, Mahima	Xu, Shawn
Dimitrov, Dimitar	Malik, Mohak	Shaw, Carolyn	Yarmolinsky, Michael
Du, Daniel	Mani, Karthick	Sheikh, Khalid	Yim, Joyce
Dufour, Jesse	Martino, Mary	Shilton, Georgegiana	Yip, Gigi
Exaltacion, Katrina	Marume, Kundai	Sidhu, Pasha	Yoon, Esther
Fitzmaurice, Thomas	Mathew, Paul	Sin, Vivian	Yosipovich, Rebecca
Fletcher, Kandy	May, Kristy	Sisopha, Jennifer	Young, Denise
Fung, Montana	McLeod, Meghan	Smith, Heather	Zhang, Catherine
Ganatra, Neil	Merklinger, Bradley		